



COLLÈGE
DE FRANCE

— 1530 —

*chaire Religion, histoire et société
dans le monde grec antique*

Vinciane Pirenne-Delforge

24 février 2022

Solon et *Eunomia*, norme et autorité

Cours 2021-2022 – « Normes religieuses et questions d'autorité (2) »

Solon, fr. 4, v. 30-39

ταῦτα διδάξει θυμὸς Ἀθηναίου με κελεύει,
ὥς κακὰ πλεῖστα πόλει **Δυσνομίη** παρέχει·
Εὐνομίη δ' εὖκοσμα καὶ ἄρτια πάντ' ἀποφαίνει,
καὶ θαμὰ τοῖς ἀδίκοις ἀμφιτίθησι πέδας·
τραχέα λειαίνει, παύει **κόρον**, **ὑβριν** ἀμαυροῖ,
αὐαίνει δ' **Ἄτης** ἄνθεα φυόμενα,
εὐθύνει δὲ **δίκας σκολιάς**, ὑπερήφανά τ' ἔργα
πραῦνει· παύει δ' ἔργα διχοστασίης,
παύει δ' ἀργαλέης **Ἐριδος** χόλον, ἔστι δ' ὑπ' αὐτῆς
πάντα κατ' ἀνθρώπους ἄρτια καὶ πινυτά.

30

35

Voici ce que mon cœur m'ordonne
d'enseigner aux Athéniens : *Dysnomia*
procure à la cité bien des maux ;
Eunomia, elle, produit tout ce qui est en
ordre et adéquat, et, souvent, elle
impose des entraves aux injustices. Elle
lisse le raboteux, met fin à la satiété,
affaiblit la violente démesure, elle
dessèche quand elles poussent les fleurs
d'*Atè*, elle redresse les jugements tords,
et adoucit les œuvres outrecuidantes.
Elle met fin encore aux œuvres de la
dissension, elle met fin à la colère de la
terrible *Eris*, et, par elle, tout chez les
hommes est adéquat et sage.

(trad. d'après F. Blaise)

COLLECTION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME - 157

LA CITÉ AU BANQUET

Histoire des repas publics dans
les cités grecques

Pauline Schmitt Pantel



1997, p. 37 :

Un dernier trait permet de mieux définir encore le rapport du banquet et de la cité. Non seulement le banquet est le lieu d'énonciation d'un discours qui vaut pour la collectivité civique, mais le banquet est lui-même métaphore de la cité. Savoir régler les plaisirs du banquet, y faire régner l'*eunomia* et l'*euphrosunè*, est de même nature que l'art de gouverner la cité

Solon, fr. 4, v. 30-39

ταῦτα διδάξει θυμὸς Ἀθηναίου με κελεύει,
ὥς κακὰ πλεῖστα πόλει **Δυσνομίη** παρέχει·
Εὐνομίη δ' εὖκοσμα καὶ ἄρτια πάντ' ἀποφαίνει,
καὶ θαμὰ τοῖς ἀδίκοις ἀμφιτίθησι πέδας·
τραχέα λειαίνει, παύει **κόρον**, **ὑβριν** ἀμαυροῖ,
αὐαίνει δ' **Ἄτης** ἄνθεα φυόμενα,
εὐθύνει δὲ **δίκας σκολιάς**, ὑπερήφανά τ' ἔργα
πραῦνει· παύει δ' ἔργα διχοστασίης,
παύει δ' ἀργαλέης **Ἐριδος** χόλον, ἔστι δ' ὑπ' αὐτῆς
πάντα κατ' ἀνθρώπους ἄρτια καὶ πινυτά.

30

35

Voici ce que mon cœur m'ordonne
d'enseigner aux Athéniens : *Dysnomia*
procure à la cité bien des maux ;
Eunomia, elle, produit tout ce qui est en
ordre et adéquat, et, souvent, elle
impose des entraves aux injustices. Elle
lisse le raboteux, met fin à la satiété,
affaiblit la violente démesure, elle
dessèche quand elles poussent les fleurs
d'*Atè*, elle redresse les jugements tords,
et adoucit les œuvres outrecuidantes.
Elle met fin encore aux œuvres de la
dissension, elle met fin à la colère de la
terrible *Eris*, et, par elle, tout chez les
hommes est adéquat et sage.

(trad. d'après F. Blaise)

Solon, fr. 4, v. 1-8

ἡμετέρα δὲ πόλις κατὰ μὲν Διὸς οὐποτ' ὀλεῖται
αἴσαν καὶ μακάρων θεῶν φρένας ἀθανάτων·
τοίη γὰρ μεγάθυμος ἐπίσκοπος ὄβριμοπάτρη
Παλλὰς Ἀθηναίη χειῖρας ὑπερθεν ἔχει·
αὐτοὶ δὲ φθείρειν μεγάλην πόλιν ἀφραδίησιν
ἄστοι βούλονται χρήμασι πειθόμενοι,
δήμου θ' ἡγεμόνων ἄδικος νόος, οἷσιν ἐτοῖμον
ὑβριος ἐκ μεγάλης ἄλγεα πολλὰ παθεῖν·

5

Notre cité à nous ne périra jamais, c'est l'arrêt de Zeus et les pensées des bienheureux dieux immortels. Si magnanime est la gardienne, la fille d'un père puissant, Pallas Athéna, qui tient ses mains au-dessus d'elle. Mais ce sont les citoyens eux-mêmes qui veulent détruire une grande cité, les insensés, en cédant aux bien matériels, et c'est l'esprit injuste des chefs du peuple, pour qui se tiennent prêtes, en raison de leur grande violence, maintes souffrances à endurer.

(trad. d'après F. Blaise)

Solon, fr. 4, v. 30-39

ταῦτα διδάξει θυμὸς Ἀθηναίου με κελεύει,
ὥς κακὰ πλεῖστα πόλει **Δυσνομίη** παρέχει·
Εὐνομίη δ' εὖκοσμα καὶ ἄρτια πάντ' ἀποφαίνει,
καὶ θαμὰ τοῖς ἀδίκοις ἀμφιτίθησι πέδας·
τραχέα λειαίνει, παύει **κόρον**, **ὑβριν** ἀμαυροῖ,
αὐαίνει δ' **Ἄτης** ἄνθεα φυόμενα,
εὐθύνει δὲ **δίκας σκολιάς**, ὑπερήφανά τ' ἔργα
πραῦνει· παύει δ' ἔργα διχοστασίης,
παύει δ' ἀργαλέης **Ἐριδος** χόλον, ἔστι δ' ὑπ' αὐτῆς
πάντα κατ' ἀνθρώπους ἄρτια καὶ πινυτά.

30

35

Voici ce que mon cœur m'ordonne
d'enseigner aux Athéniens : *Dysnomia*
procure à la cité bien des maux ;
Eunomia, elle, produit tout ce qui est en
ordre et adéquat, et, souvent, elle
impose des entraves aux injustices. Elle
lisse le raboteux, met fin à la satiété,
affaiblit la violente démesure, elle
dessèche quand elles poussent les fleurs
d'*Atè*, elle redresse les jugements tords,
et adoucit les œuvres outrecuidantes.
Elle met fin encore aux œuvres de la
dissension, elle met fin à la colère de la
terrible *Eris*, et, par elle, tout chez les
hommes est adéquat et sage.

(trad. d'après F. Blaise)

Martin West (éd.),
*Iambi et elegi graeci ante Alexandrum
cantati*, vol. II: *Callinus, Mimnermus,
Semonides, Solon, Tyrtaeus, minora
adespota*, Oxford, 1992 [1971]



Solon the Athenian, the Poetic Fragments

MARIA NOUSSIA-FANTUZZI

BRILL

2010

ANIMOSITY SUPPLEMENTS MONOGRAPHS ON GREEK AND LATIN LANGUAGE AND LITERATURE

Solon, fr. 36, v. 15-20 (cité par Aristote, *Constitution des Athéniens*, 12, 4)

ταῦτα μὲν κράτει
ὁμοῦ **βίην** τε καὶ **δίκην** ξυναρμόσας
ἔρεξα, καὶ διήλθον ὡς ὑπεσχόμην·
θεσμοὺς δ' ὁμοίως τῷ κακῷ τε καὶ ἀγαθῷ
εὐθεΐαν εἰς ἕκαστον ἀρμόσας **δίκην**
ἔγραψα.

... Et cela, je l'ai fait en vertu de mon pouvoir, en faisant tenir étroitement ensemble force et justice ; et j'ai tenu mes promesses jusqu'au bout. J'ai rédigé des *thesmoi* pareillement pour l'homme de peu et l'homme de bien, ajustant une justice/sentence droite à chacun.

Solon, fr. 5 (cité par Aristote, *Constitution des Athéniens*, 12, 1)

δήμῳ μὲν γὰρ ἔδωκα τόσον γέρας ὅσον ἐπαρκεῖν,
τιμῆς οὔτ' ἀφελὼν οὔτ' ἐπορεξάμενος·
οἳ δ' εἶχον δύναμιν καὶ χρήμασιν ἦσαν ἀγητοί,
καὶ τοῖς ἐφρασάμην μηδὲν ἀεικὲς ἔχειν·
ἔστην δ' ἀμφιβαλὼν κρατερὸν σάκος ἀμφοτέροισι,
νικᾶν δ' οὐκ εἶασ' οὐδετέρους ἀδίκως.

Au peuple, oui, j'ai donné la part qui suffit, sans rien soustraire ni ajouter à son lot d'honneur ; quant à ceux qui avaient la puissance et brillaient par leurs richesses, j'ai veillé aussi à ce qu'ils ne subissent aucune indignité. Ferme, j'ai protégé d'un solide bouclier les deux partis et n'ai laissé ni les uns ni les autres être vainqueurs injustement.

(trad. d'après Ph. Gauthier)

Solon, fr. 36, v. 15-20 (cité par Aristote, *Constitution des Athéniens*, 12, 4)

ταῦτα μὲν κράτει 15
ὁμοῦ **βίην** τε καὶ **δίκην** ξυναρμόσας
ἔρεξα, καὶ διήλθον ὡς ὑπεσχόμεν·
θεσμοὺς δ' ὁμοίως τῷ κακῷ τε καγαθῷ
εὐθεΐαν εἰς ἕκαστον ἀρμόσας **δίκην**
ἔγραψα. 20

... Et cela, je l'ai fait en vertu de mon pouvoir, en faisant tenir étroitement ensemble force et justice ; et j'ai tenu mes promesses jusqu'au bout. J'ai rédigé des *thesmoi* pareillement pour l'humble et pour le noble, ajustant une justice/sentence droite à chacun.

Solon, fr. 5 (cité par Aristote, *Constitution des Athéniens*, 12, 1)

δήμῳ μὲν γὰρ ἔδωκα τόσον γέρας ὅσον ἐπαρκεῖν,
τιμῆς οὔτ' ἀφελὼν οὔτ' ἐπορεξάμενος·
οἳ δ' εἶχον δύναμιν καὶ χρήμασιν ἦσαν ἀγητοί,
καὶ τοῖς ἐφρασάμην μηδὲν ἀεικὲς ἔχειν·
ἔστην δ' ἀμφιβαλὼν κρατερὸν σάκος ἀμφοτέροισι,
νικᾶν δ' οὐκ εἶασ' οὐδετέρους ἀδίκως.

Au peuple, oui, j'ai donné la part qui suffit, sans rien soustraire ni ajouter à son lot d'honneur ; quant à ceux qui avaient la puissance et brillaient par leurs richesses, j'ai veillé aussi à ce qu'ils ne subissent aucune indignité. Ferme, j'ai protégé d'un solide bouclier les deux partis et n'ai laissé ni les uns ni les autres être vainqueurs injustement.

(trad. d'après Ph. Gauthier)

Hésiode, *Théogonie*, 392-396

εἶπε δ', ὅς ἂν μετὰ εἶο θεῶν Τιτῆσι μάχοιτο,
μή τιν' ἀπορραΐσειν γεράων, τιμὴν δὲ ἕκαστον
ἔξέμεν ἦν τὸ πάρος γε μετ' ἀθανάτοισι θεοῖσι.
τὸν δ' ἔφαθ', ὅστις ἄτιμος ὑπὸ Κρόνου ἠδ' ἀγέραςτος, 395
τιμῆς καὶ γεράων ἐπιβησέμεν, ἢ θέμις ἐστίν.

Et il [Zeus] leur dit qu'à tout dieu qui se rangerait à ses côtés pour combattre les Titans, il n'arracherait pas, quel qu'il fût, ses privilèges, mais que chacun, pour honneur propre, garderait au moins celui qu'il avait jusque-là parmi les dieux immortels. Et quiconque se trouvait, du fait de Kronos, sans honneur propre ni privilèges, entrerait en possession d'un honneur propre et de privilèges, comme le veut la *themis*.

(trad. d'après A. Bonnafé)

Okéanos + Téthys



Styx + Pallas



Zèlos (Zèle jaloux)

Nikè (Victoire)

Kratos (Pouvoir)

Bia (Force)

Hésiode, *Théogonie*, 402-403

ὡς δ' αὐτως πάντεσσι διαμπερές, ὡς περ ὑπέστη,
ἔξετέλεσσ'· αὐτὸς δὲ μέγα κρατεῖ ἠδὲ ἀνάσσει.

Et c'est exactement de la sorte que pour tous, sans cesse, de même qu'il a promis, il a tenu et mené à bonne fin; lui, il a le grand pouvoir : il est le seigneur et maître.

(trad. A. Bonnafé)

Hésiode, *Théogonie*, 645

ὄφρ' εἶπω τά με θυμὸς ἐνὶ στήθεσσι κελεύει

... afin que je vous dise ce qu'en ma poitrine m'ordonne mon *thumos*.

Hésiode, *Théogonie*, 881-885

αὐτὰρ ἐπεὶ ῥα πόνον μάκαρες θεοὶ ἐξετέλεσαν,
Τιτήνεσσι δὲ **τιμῶν κρίναντο βίηφι**,
δή ῥα τότε ὄτρυνον βασιλευέμεν ἠδὲ ἀνάσσειν
Γαίης φραδμοσύνησιν Ὀλύμπιον εὐρύοπα Ζῆν
ἀθανάτων· ὁ δὲ τοῖσιν **εὐδιεδάσσατο τιμάς**. 885

Mais quand les dieux bienheureux eurent achevé leur temps de peine et tranché par la force, face aux Titans, le litige des honneurs revenant à chacun, voilà qu'ils pressaient d'être roi, maître et seigneur des immortels (sur les sages conseils de la Terre) l'Olympien, Zeus au vaste regard : c'est lui qui répartit entre eux de bonne façon les honneurs revenant à chacun.

(trad. A. Bonnafé)

Hésiode, *Théogonie*, 71-74

νισομένων πατέρ' εἰς ὄν· ὁ δ' οὐρανῶ ἐμβασιλεύει,
αὐτὸς ἔχων βροντὴν ἠδ' αἰθαλόεντα κεραυνόν,
κάρτει νικήσας πατέρα Κρόνον· εὖ δὲ ἕκαστα
ἀθανάτοις **διέταξε νόμους** καὶ **ἐπέφραδε τιμὰς**.

Elles allaient chez leur père, qui règne au ciel et détient tonnerre et foudre flamboyante, après avoir vaincu son père Kronos par la force. Bien comme il faut, sur chaque point, il a, pour les immortels, ordonné les *nomoi* et explicité les honneurs.

1. Le plan de Zeus

- *Théogonie* : partages sous l'autorité de Zeus
- Athènes : *aisa* de Zeus

2. Une succession de situations de violence et de démesure

- *Théogonie* : crises successives de la souveraineté

- Ouranos
- Kronos
- Titanomachie
- Typhon

- Ouranos
- Kronos
- Titanomachie
- Typhon

Hésiode, *Théogonie*, 306-307

τῆ δὲ Τυφάονά φασι μιγήμεναι ἐν φιλότητι
δεινόν θ' ὑβριστήν τ' ἄνομόν θ' ἑλικώπιδι κούρη

C'est à elle [Échidna], dit-on, que Typhon s'unit sexuellement, lui, terrible, démesurément violent et sans limite, à la fille aux yeux vifs.

(trad. d'après A. Bonnafé)

1. Le plan de Zeus

- *Théogonie* : partages sous l'autorité de Zeus
- Athènes : *aisa* de Zeus

2. Une succession de situations de violence et de démesure

- *Théogonie* : crises successives de la souveraineté
- Athènes : *dysnomia*

3. Une figure associée au *kratos* émerge

- *Théogonie* : Zeus
- Athènes : Solon

4. Mélange de violence et de justice

- *Théogonie* : *kratos* et *biē* étroitement liés / horizon de la *themis*
- Athènes : *kratos*, *biē* et *dikē*

Hésiode, *Travaux & Jours*, 274-281

ὦ Πέρση, σὺ δὲ ταῦτα μετὰ φρεσὶ βάλλεο σῆσι
καί νυ δίκης ἐπάκουε, βίης δ' ἐπιλήθεο πάμπαν. 275
τόνδε γὰρ ἀνθρώποισι **νόμον διέταξε** Κρονίων,
ἰχθύσι μὲν καὶ θηρσὶ καὶ οἰωνοῖς πετεηνοῖς
ἔσθειν ἀλλήλους, ἐπεὶ οὐ δίκη ἐστὶ μετ' αὐτοῖς·
ἀνθρώποισι δ' ἔδωκε δίκην, ἧ πολλὸν ἀρίστη
γίνεται· εἰ γάρ τις κ' ἐθέλη τὰ δίκαι' ἀγορευῶσαι 280
γινώσκων, τῷ μὲν τ' ὄλβον διδοῖ εὐρύοπα Ζεὺς·

Ô Persès, garde ces mots au fond de ton esprit, écoute la justice et oublie à jamais la violence. Car pour les humains le Kronide a ordonné ce *nomos*-ci : alors que pour les poissons, les fauves, les oiseaux ailés il s'agit de se dévorer les uns les autres, puisqu'il n'y a pas de justice parmi eux, aux humains, **Zeus a donné la justice**, de beaucoup le premier des biens. Si quelqu'un consent à exprimer de justes propos, en connaissance de cause, Zeus qui voit tout lui donne d'être prospère.

Solon, fr. 34 (cité par Aristote, *Constitution des Athéniens*, 12, 3)

οἱ δ' ἐφ' ἀρπαγαῖσιν ἤλθον· ἐλπίδ' εἶχον ἀφνεάν,
κἀδόκ[ο]υν ἕκαστος αὐτῶν ὄλβον εὐρήσειν πολύν,
καί με κωτίλλοντα λείως τραχὺν ἐκφανεῖν νόον.
χαῦνα μὲν τότε' ἐφράσαντο, νῦν δέ μοι χολούμενοι
λοξὸν ὀφθαλμοῖς ὀρῶσι πάντες ὥστε δήϊον.
οὐ χρεῶν· ἃ μὲν γὰρ εἶπα, **σὺν θεοῖσιν** ἤνυσσα,
ἄλλα δ' οὐ μάτην ἔερδον, **οὐδέ μοι τυραννίδος**
ἀνδάνει βίη τι [ρέζ]ειν, οὐδὲ πειί[ρ]ας χθονὸς
πατρίδος κακοῖσιν ἐσθλοὺς **ἰσομοιρίαν** ἔχειν.

5

Ceux qui vinrent en vue de rapines regorgeaient d'espérance, chacun d'eux croyait qu'il obtiendrait une grande prospérité et que moi, qui disais de douces paroles, je dévoilerais une âpre résolution. Ils caressaient alors des chimères, mais maintenant, déchargeant leur bile contre moi, tous me regardent de travers comme un ennemi. Bien à tort. Car ce que j'avais dit, les dieux aidant, je l'ai accompli ; je n'ai pas tenté d'autres choses en vain, et il ne me plaît pas de rien faire par la violence de la tyrannie, ni de voir hommes de bien et gens de peu détenir même part du riche sol de notre patrie.

(trad. d'après Ph. Gauthier)

Solon, fr. 36, v. 15-20 (cité par Aristote, *Constitution des Athéniens*, 12, 4)

ταῦτα μὲν **κράτει**
ὁμοῦ βίην τε καὶ δίκην ξυναρμόσας
ἔρεξα, καὶ διήλθον ὡς ὑπεσχόμεν·
θεσμοὺς δ' ὁμοίως τῷ κακῷ τε κάγαθῷ
εὐθειᾶν εἰς ἕκαστον ἀρμόσας δίκην
ἔγραψα.

... Et cela, je l'ai fait **en vertu de mon pouvoir**, en faisant tenir étroitement **ensemble** force et justice ; et j'ai tenu mes promesses jusqu'au bout. J'ai rédigé des *thesmoi* pareillement pour l'homme de peu et l'homme de bien, ajustant une justice/sentence droite à chacun.

Solon, fr. 36, v. 15-20 (cité par Aristote, *Constitution des Athéniens*, 12, 4)

ταῦτα μὲν κράτει
νόμου βίην τε καὶ δίκην ξυναρμόσας
ἔρεξα, καὶ διήλθον ὡς ὑπεσχόμην·
θεσμοὺς δ' ὁμοίως τῷ κακῷ τε καὶ ἀγαθῷ
εὐθειᾶν εἰς ἕκαστον ἀρμόσας δίκην
ἔγραψα.

... Et cela, je l'ai fait **en vertu du pouvoir du *nomos***, en faisant tenir étroitement force et justice ; et j'ai tenu mes promesses jusqu'au bout. J'ai rédigé des *thesmoi* pareillement pour l'homme de peu et l'homme de bien, ajustant une justice/sentence droite à chacun.

Solon, fr. 5 (cité par Aristote, *Constitution des Athéniens*, 12, 1)

δήμῳ μὲν γὰρ ἔδωκα τόσον γέρας ὅσον ἐπαρκεῖν,
τιμῆς οὔτ' ἀφελὼν οὔτ' ἐπορευξάμενος·
οἳ δ' εἶχον δύναμιν καὶ χρήμασιν ἦσαν ἀγητοί,
καὶ τοῖς ἐφρασάμην μηδὲν ἀεικὲς ἔχειν·
ἔστην δ' ἀμφιβαλὼν κρατερόν σάκος ἀμφοτέροισι,
νικᾶν δ' οὐκ εἶασ' οὐδετέρους ἀδίκως.

Au peuple, oui, j'ai donné **la part** qui suffit, sans rien soustraire ni ajouter à son lot d'honneur ; quant à ceux qui avaient la puissance et brillaient par leurs richesses, j'ai veillé aussi à ce qu'ils ne subissent aucune indignité. Ferme, j'ai protégé d'un solide bouclier les deux partis et n'ai laissé ni les uns ni les autres être vainqueurs injustement.

(trad. d'après Ph. Gauthier)

Solon, fr. 5 (cité par Plutarque, *Solon*, 15, 1).

δήμῳ μὲν γὰρ ἔδωκα τόσον **κράτος** ὅσον ἐπαρκεῖν,
τιμῆς οὔτ' ἀφελὼν οὔτ' ἐπορευξάμενος·
οἳ δ' εἶχον δύναμιν καὶ χρήμασιν ἦσαν ἀγητοί,
καὶ τοῖς ἐφρασάμην μηδὲν ἀεικὲς ἔχειν·
ἔστην δ' ἀμφιβαλὼν κρατερόν σάκος ἀμφοτέροισι,
νικᾶν δ' οὐκ εἶασ' οὐδετέρους ἀδίκως.

Au peuple, oui, j'ai donné **le pouvoir** qui suffit, sans rien soustraire ni ajouter à son lot d'honneur ; quant à ceux qui avaient la puissance et brillaient par leurs richesses, j'ai veillé aussi à ce qu'ils ne subissent aucune indignité. Ferme, j'ai protégé d'un solide bouclier les deux partis et n'ai laissé ni les uns ni les autres être vainqueurs injustement.

(trad. d'après Ph. Gauthier)

Solon, fr. 5 (cité par Aristote, *Constitution des Athéniens*, 12, 1)

δήμῳ μὲν γὰρ ἔδωκα τόσον γέρας ὅσον ἐπαρκεῖν,
τιμῆς οὔτ' ἀφελὼν οὔτ' ἐπορεξάμενος·
οἳ δ' εἶχον δύναμιν καὶ χρήμασιν ἦσαν ἀγητοί,
καὶ τοῖς ἐφρασάμην μηδὲν ἀεικὲς ἔχειν·
ἔστην δ' ἀμφιβαλὼν κρατερόν σάκος ἀμφοτέροισι,
νικᾶν δ' οὐκ εἶασ' οὐδετέρους ἀδίκως.

Au peuple, oui, j'ai donné **la part** qui suffit, sans rien soustraire ni ajouter à **son lot d'honneur** ; quant à ceux qui avaient la puissance et brillaient par leurs richesses, j'ai veillé aussi à ce qu'ils ne subissent aucune indignité. Ferme, j'ai protégé d'un solide bouclier les deux partis et n'ai laissé ni les uns ni les autres être vainqueurs injustement.

(trad. d'après Ph. Gauthier)

Solon, fr. 36, v. 15-20 (cité par Aristote, *Constitution des Athéniens*, 12, 4)

ταῦτα μὲν κράτει
νόμου βίην τε καὶ δίκην ξυναρμόσας
ἔρεξα, καὶ διήλθον ὡς ὑπεσχόμην·
θεσμοὺς δ' ὁμοίως τῷ κακῷ τε καὶ ἀγαθῷ
εὐθειᾶν εἰς ἕκαστον ἀρμόσας δίκην
ἔγραψα.

... Et cela, je l'ai fait **en vertu du pouvoir du *nomos***, en faisant tenir étroitement force et justice ; et j'ai tenu mes promesses jusqu'au bout. J'ai rédigé des *thesmoi* pareillement pour l'homme de peu et l'homme de bien, ajustant une justice/sentence droite à chacun.

Hésiode, *Théogonie*, 81-87

ὄντινα τιμήσουσι Διὸς κοῦραι μέγαλοιο
γεινόμενόν τε ἴδωσι διοτρεφέων βασιλῆων,
τῷ μὲν ἐπὶ γλώσση γλυκερὴν χεῖουσιν ἔέρσην,
τοῦ δ' ἔπε' ἐκ στόματος ῥεῖ μείλιχα· οἱ δέ νυ λαοὶ
πάντες ἐς αὐτὸν ὄρῳσι **διακρίνοντα θέμιστας**
ἰθείησι δίκησιν· ὁ δ' ἀσφαλέως ἀγορεύων
αἴψά τι καὶ μέγα νεῖκος ἐπισταμένως κατέπαυσε.

85

Celui que tiennent en honneur les filles du grand Zeus, sur qui, dès sa naissance, se pose leur regard parmi les rois nourrissons de Zeus, celui-là, elles lui versent sur la langue une rosée suave, celui-là, les mots lui coulent de la bouche, propres à apaiser, et ses gens ont tous les yeux sur lui quand il tranche en matière d'arrêts coutumiers par des sentences droites ; celui-là, sans le moindre faux pas, quand il parle sur la place, a vite fait de mettre un terme aux querelles, même grandes : il sait s'y prendre.

(trad. d'après A. Bonnafé)

Homère, *Iliade* IX, 97-99

οὔνεκα πολλῶν
λαῶν ἔσσι ἄναξ καί τοι Ζεὺς ἐγγυάλιξε
σκῆπτρόν τ' ἠδὲ **θέμιστας**, ἵνά σφισι βουλευῆσθα.

... parce que tu es le maître de beaucoup de peuples et qu'entre tes mains Zeus a remis le sceptre ainsi que les *themistes*, afin que tu leur dispenses tes conseils.

Homère, *Iliade* I, 234 & 237-239

ναὶ μὰ τόδε σκῆπτρον, [...]
νῦν αὐτέ μιν υἷες Ἀχαιῶν
ἐν παλάμῃς φορέουσι δικασπόλοι, οἳ τε **θέμιστας**
πρὸς Διὸς εἰρύαται· ...

Je le fais au nom de ce sceptre ... Aujourd'hui, il est dans les mains des fils des Achéens, gardiens des sentences et qui, au nom de Zeus, protègent les *themistes*.

Solon, fr. 36, v. 15-20 (cité par Aristote, *Constitution des Athéniens*, 12, 4)

ταῦτα μὲν κράτει
νόμου βίην τε καὶ δίκην ξυναρμόσας
ἔρεξα, καὶ διήλθον ὡς ὑπεσχόμην·
θεσμοὺς δ' ὁμοίως τῷ κακῷ τε καὶ ἀγαθῷ
εὐθειᾶν εἰς ἕκαστον ἀρμόσας δίκην
ἔγραψα.

... Et cela, je l'ai fait **en vertu du pouvoir du *nomos***, en faisant tenir étroitement force et justice ; et j'ai tenu mes promesses jusqu'au bout. J'ai rédigé des *thesmoi* pareillement pour l'homme de peu et l'homme de bien, ajustant une justice/sentence droite à chacun.

Démosthène, *Contre Aristogiton* (25), 11

... il vous faut juger droitement, accorder le plus grand prix à Eunomia, qui aime ce qui est juste (τὴν τὰ δίκαι' ἀγαπῶσαν Εὐνομίαν) et sauve toutes les cités et tous les pays, vous croire chacun sous l'œil de l'auguste et inflexible Dikè (τὴν ἀπαραίτητον καὶ σεμνὴν Δίκην) qui, à ce que dit Orphée, le révélateur de vos initiations les plus saintes, siège à côté du trône de Zeus et surveille tous les actes des hommes ; il vous faut alors voter en prenant bien garde et précaution pour ne pas la déshonorer, elle dont chacun de vous porte le nom quand le sort le désigne comme juge et quand il reçoit ce jour-là tout ce qui dans la cité est beau, juste et utile, comme un dépôt confié à son serment par les lois, la constitution et la patrie (ἔνορκον ... παρὰ τῶν νόμων καὶ τῆς πολιτείας καὶ τῆς πατρίδος).

(trad. d'après G. Mathieu)

Démosthène, *Contre Aristogiton* (25), 34-35

Examinez la question, non pas d'après mon discours, mais en regardant les coutumes de tous les hommes (ἅπαντα τὰ τῶν ἀνθρώπων ἔθη). Il y a, dans toutes les cités, des autels et des temples pour tous les dieux [...]

Il n'y en a pas pour le désespoir ou pour l'impudence (οὐκ ἀπονοίας οὐδ' ἀναιδεΐας). (35) Tous les hommes ont des autels pour Dikè, Eunomia et Aidôs, les uns les plus beaux et les plus saints (καὶ Δίκης γε καὶ Εὐνομίας καὶ Αἰδοῦς εἰσι πᾶσιν ἀνθρώποις βωμοί), dans l'âme même et la nature de chacun, les autres dressés publiquement pour que tout le monde les honore. Ils n'en ont pas pour l'absence de vergogne, pour l'action des sycophantes, pour le parjure, pour l'ingratitude, tout ce qui caractérise cet individu.

(trad. d'après G. Mathieu)

Fabienne Blaise, *Entre les dieux et les hommes. Solon le poète-roi (analyse des poèmes 4 et 13 W.)*, Habilitation à diriger des recherches, Université de Lille 3, 2006

p. 181 : « La force du poème de Solon est en effet d'avoir intériorisé dans l'homme des puissances qui, chez Hésiode, en tant que divinités, étaient maintenues dans l'extériorité du monde objectif... Le principe régulateur n'a pas à être cherché hors du monde de notre expérience : il est déjà là, dans son contraire, dont les hommes font l'épreuve au quotidien. »

p. 182 : « ... en faisant de l'eunomie une notion purement pratique, Solon soustrait un aspect particulier du monde, celui de l'action politique, à l'idée d'un destin inéluctable, entièrement régi par les dieux, pour le mettre sous la responsabilité des hommes. »

Fabienne Blaise, *Entre les dieux et les hommes. Solon le poète-roi (analyse des poèmes 4 et 13 W.)*, Habilitation à diriger des recherches, Université de Lille 3, 2006

p. 182 : « ... en faisant de l'eunomie une notion purement pratique, Solon soustrait un aspect particulier du monde, celui de l'action politique, à l'idée d'un destin inéluctable, entièrement régi par les dieux, pour le mettre sous la responsabilité des hommes. »

[...]

« La justice, la dysnomie, l'eunomie sont encore des puissances à qui l'on prête des actions, mais ces puissances-là sont immanentes, induites du réel qui en prouve l'existence, et l'efficace. »